



**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'AC.S. CYCLOTOURISME
DU VENDREDI 4 DECEMBRE 2015**

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2014
- Rapport moral 2015
- Rapport d'activité 2015
- Rapports financiers
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Approbation des comptes
- Vote de la cotisation 2016
- Présentation du budget prévisionnel 2016
- Renouvellement du mandat des vérificateurs aux comptes
- Questions diverses



ASSEMBLEE GENERALE

Le quorum étant atteint le président François DARIER ouvre la séance en remerciant les adhérents du club de toujours répondre en nombre à l'occasion des assemblées générales, démontrant s'il en était besoin l'attachement de toutes et de tous au club et à ses activités et remercie tout particulièrement les épouses et les cyclos qui ne peuvent rouler de leur implication constante dans la vie du club.

Il remercie par ailleurs Monsieur Marcel REPELLIN, Maire de la commune ainsi que Monsieur Robert OCCHINO adjoint en charge des sports ainsi que le représentant de l'O.M.S. pour leurs présences. Il remercie aussi les représentants du Dauphiné Libéré qui tout au long de l'année se font l'écho de la vie du club et en particulier des deux importantes manifestations que sont les deux randonnées organisées par le club.

A/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2014

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité (une abstention).

B/ PRESENTATION DU RAPPORT MORAL PAR LE PRESIDENT

La saison 2015 se termine, il est temps de faire un petit point de ce qu'elle a été et de préparer la saison 2016.

Pour l'ACS cyclotourisme nous avons 61 adhérents, tous licenciés à la FFCT ou nous comptons 122 700 licenciés répartis dans 3059 clubs soit une moyenne de 40 licenciés par club. Au niveau départemental, premier en nombre de licenciés, 3832 licenciés pour 74 clubs la moyenne est de 52.

Parmi ces 61 adhérents, 10 féminines ce qui représente 16,4 % de l'effectif, pourcentage proche du national mais en recul sur celui de la ligue et du codep (22%). Il nous manque donc 3 féminines.

Nous nous donnons comme objectif de maintenir notre nombre d'adhérents pour la nouvelle saison, chaque année nous avons quelques départs, souvent liés à l'âge, donc il faut recruter.

L'accueil des nouveaux adhérents est un point crucial si nous voulons y arriver. Notre organisation en 3 groupes pour les sorties est favorable à l'intégration, chacun pouvant trouver sa place et évoluer. Nous devons aussi veiller à maintenir la convivialité, c'est un point essentiel dans la vie d'un club.



Durant cette saison, nous avons eu 12 réunions club, le bureau s'est quand à lui réuni 11 fois.

Le club a été représenté à l'AG du codep et à toutes les réunions mensuelles organisées par l'OMSA.

Le cyclotourisme est un des meilleurs outils de prévention et de lutte naturelle contre les maladies physiologiques et psychosociales mais malheureusement c'est aussi un risque réel d'accident. Nous avons eu à déplorer, cette année encore, plusieurs accidents, nous devons en permanence prendre en compte ce risque et être encore plus vigilant.

Le monde associatif a besoin de bénévoles pour exister et se renouveler. Je remercie les membres du bureau mais également les membres du club, et leurs conjoints, qui participent activement à la vie du club lors des événements que nous organisons. L'engagement d'un maximum d'adhérent soulage d'autant la charge des autres.

Mais le monde associatif a également des besoins matériels et financiers. L'organisation des randonnées et du bal, qui sont une façon de participer à l'animation de la ville, sont nos principales sources de revenus, ce sont des événements qui ont besoin de bras pour l'organisation. Merci encore à ceux qui ont participé à leurs organisations.

Merci également à la ville de SEYSSINET-PARISSET qui met à notre disposition un bureau, un local de stockage ainsi que ponctuellement les locaux nécessaires à nos activités.

Merci également au personnel de la ville qui est toujours là pour mettre à notre disposition du matériel ou des locaux en bon état et propre, nous apprécions leur travail à sa juste valeur. Nous sommes bien content que tout ceci à un coût et que par les temps actuels c'est un effort important pour le budget de la ville. A tout ceci s'ajoute la subvention qui nous est octroyé, cette année nous avons subi une baisse significative de plus de 40 % et même si nous comprenons les causes nous trouvons le pourcentage de baisse élevé. Monsieur le maire, pour tout ce que la ville et son personnel fait pour nous aider, nous vous remercions.

Le rapport est adopté à l'unanimité

C/ PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE PAR LE SECRETAIRE

Le rapport est adopté à l'unanimité

D/ PRESENTATION DES RAPPORTS FINANCIERS PAR LA TRESORIERE

- Présentation du bilan
- Présentation du compte de résultat



E/ PRESENTATION DU RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Les vérificateurs aux comptes après examen des pièces comptables et des sondages réalisés sur les factures indiquent n'avoir remarqué aucune irrégularité dans la tenue des comptes et assurent la bonne tenue et l'exactitude des comptes présentés et donnent quitus.

Le président met aux voix les différents rapports financiers

Les rapports sont adoptés à l'unanimité.

F/ VOTE DE LA COTISATION

Le président rappelle que le club a peu de ressources et qu'il est nécessaire aussi d'assurer à travers la cotisation annuelle une part du financement du club rappelant que si la ville apporte une subvention de fonctionnement les contraintes pesant sur les budgets des collectivités, chaque membre doit à travers sa cotisation montrer que le club sait aussi se prendre en charge. L'organisation des manifestations et notamment les deux randonnées ou le bal étant soumises à aléas, il y a lieu d'éviter les situations d'effets ciseaux. Il est donc parfaitement normal de faire évoluer cette cotisation annuelle. Il est proposé d'augmenter cette cotisation pour l'année 2015 de un euro et de porter la cotisation à 24 euros.

La proposition est adoptée à l'unanimité

G/ PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2016

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

H/ RENOUELEMENT DU MANDAT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Les vérificateurs aux comptes sortant acceptent de renouveler le mandat détenu et la candidature de Gilbert OLAGNON est enregistrée.

L'assemblée valide le renouvellement ainsi que la candidature de Gilbert OLAGNON.



A.C.S. CYCLOTOURISME SEYSSINET

Association loi 1901 N° 0381027399 N° fédéral FFCT : 01909
SIRET 390780989 code NAF 9312Z



I/ QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

La parole est donnée à Richard SOLELHAC responsable de l'organisation du séjour prévu en Corse pour un point d'information.

La parole est donnée aux personnalités présentes

Fin de la séance à 20 h 30, le président invite les personnes présentes à l'apéritif

Le secrétaire de l'A.C.S. Cyclotourisme

Yves MONIN

Le Président de l'A.C.S. Cyclotourisme

François DARIER

La Trésorière de l'A.C.S. Cyclotourisme

Pascale MOUTON